

Alors que le Besoin Opérationnel (BO) alloué au centre de contrôle de Tahiti est de 38 PC et 4 détachés depuis 2016, les affectations en GS32H ont été drastiquement revues à la baisse en raison des Objectifs de Gestion (OG) imposés à travers le mandat DO en mars 2021 (35+2) puis en janvier 2022 (33+2).

Le SNCTA a fortement dénoncé la méthode et l'absence de concertation qui ont conduit à ces mesures iniques. Il a toutefois obtenu, grâce à la forte mobilisation des personnels, l'affectation de 3 nouvelles ressources au GS32H de mars 2022, indispensables mais insuffisantes.

Les conséquences de cette gestion à l'OG se ressentent déjà : les ressources en détachés ont été fortement impactées, privant les subdivisions d'une expertise faisant cruellement défaut suite aux départs concomitants de personnels de l'encadrement ayant détenu la qualification du centre.

Pourtant, il est essentiel pour les subdivisions de disposer d'une expertise locale à travers les détachements de PC qualifiés, que ce soit pour la formation initiale et continue des contrôleurs ou pour participer aux projets du centre, techniques ou espace.

Il est de même fondamental que le centre soit en mesure d'assurer un service public de qualité au bénéfice des usagers de la FIR Tahiti, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques de 2024.

L'étude des besoins d'un centre repose sur une concertation véritable tenant compte de l'expertise des personnels et de leurs représentants, elle ne se décrète pas.

La section locale du SNCTA exige la suspension de tout objectif de gestion dans l'attente de travaux dignes de ce nom, et l'affectation en GS32H des ressources nécessaires au maintien de l'effectif opérationnel de référence.